



« Coordination Handicap & Autonomie »

Association Loi 1908

Siège social : « La Maison des Associations » - 1a, place des Orphelins - 67000 STRASBOURG

Mail : info@coordination-handicap-autonomie.com

Web : www.coordination-handicap-autonomie.com

GMS : 06 63 08 63 71

M. Nicolas Sarkozy
Présidence de la République
55, rue du faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Erstein, le 19 septembre 2008

LETTRE OUVERTE **au** **PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE**

Monsieur le Président,

En 2007, vous proclamiez et clamiez le « droit de travailler plus pour gagner plus ». Et, le 10 juin 2008, lors de la Conférence nationale du handicap, vous avez clamé votre volonté d'ouvrir le monde du travail aux personnes en situation de handicap.

Et qu'en est-il en réalité ?

J'ai 53 ans, je suis totalement paralysé et sous assistance respiratoire 24 heures/24, pourtant j'ai trouvé un travail de consultant à mi-temps à la MDPH [maison départementale des personnes handicapées] du Bas-Rhin, depuis le 15 janvier 2008. J'ai trouvé du travail car, non seulement, je voulais mettre mon expérience au service de la collectivité mais je voulais aussi gagner plus pour vivre mieux.

Or, je viens d'apprendre que mon AAH [allocation aux adultes handicapés] a été recalculée en fonction de mes 752 € nets de salaire et que, par conséquent, à partir de ce mois de septembre, je ne toucherai plus que 255 € d'AAH par mois. Autant dire que, d'une part, on me demande de travailler pour quasiment rien (une fois défalqués tous les frais inhérents aux déplacements et au handicap, il ne reste pas grand-chose de mes 255 €) et, d'autre part, pour toute l'énergie que me demande ce travail et tant qu'à survivre, autant me contenter de la Garantie de ressources (un peu plus de 830 € désormais) et regarder les trains passer, comme tout bon « handicapé » dans ce pays.

En ce qui me concerne, comme je refuse de travailler plus pour gagner moins et en m'usant la santé par-dessus le marché, j'ai annoncé à mon employeur que je ne renouvellerai pas mon contrat en janvier 2009. Mais, comme on tient vraiment à nous dégoûter de travailler, la CAF [caisse d'allocations familiales] m'a rappelé que, en 2010, elle calculerait mon AAH sur la base de mes revenus de 2008, ce qui signifie qu'en 2010 j'aurai en tout et pour tout environ 250 € par mois pour vivre ! Sauf, si l'ANPE rejette mon inscription car elle ne pourra pas me trouver un travail étant donné toutes les contingences induites par mon handicap !

En fait, tout se passe comme si on trouvait normal qu'une personne en situation de handicap travaille pour... économiser son salaire en prévision de la perte de son AAH ! Franchement, dans ces conditions, où est l'intérêt de travailler, sauf à être masochiste ?

Elle est belle la réalité, Monsieur le Président, avouez. On peut aisément comprendre que vous ayez remercié le ciel de ne pas être handicapé, lors de la Conférence nationale du handicap. Et avec le groupe des quatre « experts » nommés par Mme Létard pour s'attaquer à notre avenir professionnel, pas de doute que nous sommes entre de bonnes mains !

Comment comptez-vous nous ouvrir les portes du travail dans de telles conditions ? J'aimerais beaucoup le savoir. Car, face à la méconnaissance totale de notre réalité, vous et votre gouvernement êtes en train de mettre en place une politique d'exclusion, une politique du handicap au rabais.

Mais peut-il en être autrement avec la « cohorte » de personnes en situation de handicap qui travaillent à l'Élysée et dans les différents ministères ? À l'exception d'un sous-préfet qui n'est que l'arbre qui cache la forêt, en l'état actuel de la situation, combien de personnes en situation de handicap expérimentées, notamment en ce qui concerne la problématique très spécifique de la « grande dépendance », travaillent à vos côtés ?

Nous avons besoin d'un Revenu minimum d'existence cumulable et imposable pour accéder à la citoyenneté et à l'autonomie qui nous sont promises depuis le 11 février 2005 ; et je précise que je ne réclame pas un revenu à hauteur du SMIC, brut ou non. Par contre, nous avons besoin que le plafond de l'AAH soit relevé de façon suffisante pour pouvoir être incitatif — un plafond équivalent à deux fois l'AAH serait idéal, lorsqu'on connaît les surcoûts entraînés par nombre de handicaps.

Monsieur le Président, un citoyen autonome est un citoyen responsable, et toute personne autonome est un consommateur en puissance, est un citoyen à part entière, à condition qu'on lui donne les moyens d'accéder à cette autonomie. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Vous semblez plutôt nous enfermer dans des promesses en l'air et une autonomie de façade.

Qu'en est-il vraiment ? Êtes-vous prêt à envisager la politique du handicap à long terme et à y mettre les moyens nécessaires ?

Le saurons-nous jamais alors que les courriers restent systématiquement lettres mortes depuis 2007 ?

Dans l'espoir d'être compris, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.



Marcel Nuss
Délégué aux relations extérieures